

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 décembre 2023
Délibération n°2023/096

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à 18H30, les membres du Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, Salle de la Mairie, sous la présidence de M. Roland DRAVET, Maire.

Étaient présents : MM Damien BLANC, Roland DRAVET, Alain EYNARD-VERRAT, Serge GAUDET, Michel LEGER, Vincent MAITRE, Pascal PESSOZ, Mme Anne-Marie ROCHE, M. Franck ROCHE

Étaient absentes : Mmes Dominique HAZUCKA, Elodie POZIN-ROUX (pouvoir à M. PESSOZ)

Convocation du : 07 décembre 2023 - Affichage du : 07 décembre 2023

Nombre officiel de Conseillers : 15

Conseillers en exercice : 11

Conseillers présents : 9/ Conseillers représentés : 1

M. Serge GAUDET a été élu secrétaire de séance.

SOUS-PRÉFECTURE
D'ALBERTVILLE
14 DEC. 2023
RÉCÉPISSÉ

OBJET : MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE
DU GROUPE SCOLAIRE PIERRE BEROU – résultat de l'appel d'offres et
signature du marché

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre BEROU a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et l'article 42 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

Cette consultation a été lancée :

Le 25 octobre 2023 sur la plateforme DEMATIS

Le 27 octobre 2023 dans le magazine La Vie Nouvelle

pour une remise des offres fixée au lundi 20 novembre 2023 à 12H00.

Les membres de la Commission d'appel d'offres se sont réunis le 11 décembre 2023 à 15H30 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection pour ce marché.

Monsieur le Maire informe que 2 offres ont été reçues et présente le rapport d'analyses des offres.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté

DÉCIDE de retenir l'avis de la Commission d'appel d'offres.

APPROUVE les clauses du marché de maîtrise d'œuvre à passer avec le mandataire KHEPHREN – IMHOTEP ARCHITECTES - 61 chemin du pont Albertin – 73200 ALBERTVILLE pour les montants suivants :

Marché de 77 537.50 € HT, soit 93 045.00 € TTC

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre du marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du groupe scolaire Pierre Béroud.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

*Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture d'ALBERTVILLE le* **14 DEC. 2023**

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Roland DRAVEZ



Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif Grenoble dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, par courrier postal (2 place de Verdun 38000 GRENOBLE ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.